



PROCES-VERBAL

Commission Régionale de Féminisation

Réunion du : Vendredi 23 septembre 2022

Présidence : BALDINI Frédérique

Présent(s) : PERI Jeanne (CD) / BATTESTI André

Absent(s) : VUOSO Bruno / ARDILE Pierre François

Excusé(s) :

Assiste(nt) : SALADINI David / FONTANA Pierre

1- Tirage 1/2 FINALE Coupe de France

Le tirage est effectué par BATTEST André et BALDINI Frédérique (CRF) en direct sur Facebook.

Les rencontres se joueront le **2 octobre 2022**

FECB / CASINCA à Erbjolo à BASTIA

BALAGNE / ASPV au stade J. Ambroggi à ILE ROUSSE

14 joueuses

3 remplaçantes qui entrent et sortent

Pas de prolongation

Sont autorisées 2 U17 (surclassées)

2- Réunion Ligue / clubs féminins du 08.09.22

PRESENTIEL

BASTIA : BEVERAGGI Don Pierre (FECB) / SORIANO Jean Daniel (GFCBL) / FOUCAULT Mélanie (GFCBL)

LIGUE / CRF : BALDINI Frédérique (Présidente CRF) / BATTESTI André (CRF) / Jackie PERI (CRF/CD) / SALADINI David (Directeur) / FONTANA Pierre (CTR)

AJACCIO : GARDELLA Sandra (CRF/CD) / MANUELLI René (ALATA)

VISIO

ARDILE Pierre François (CRF / CASINCA) / AGNEL Franck (BALAGNE) / GALIMBERTI GUILLAUME (ASPV) / RIBBES Mickaël (SVARR)

Cette saison, 7 clubs sont engagés en compétition féminine, soit 13 journées. La Commission a souhaité proposer aux clubs des play-offs.

Pierre-François ARDILE (membre de la CRF) présente les différentes étapes du projet à l'ensemble des Clubs :

- **1ère PHASE** : CHAMPIONNAT A 11 (13 JOURNEES)
DEROULEMENT CLASSIQUE SUR MATCH ALLER/RETOUR

CLASSEMENT DE 1 A 7
LE CHAMPION EST QUALIFIE POUR LA 1/2 FINALE
- **2ème PHASE** : PLAY OFF

IMPORTANCE DU CLASSEMENT POUR DESIGNATION DES MATCHS

- **1/4 DE FINALE (MATCH ALLER/RETOUR)**

J15 ALLER

MATCH A : 7EME CONTRE 2ND
MATCH B : 6EME CONTRE 3EME
MATCH C : 5EME CONTRE 4EME

J16 RETOUR

MATCH A : 2ND CONTRE 7EME
MATCH B : 3EME CONTRE 6EME
MATCH C : 4EME CONTRE 5EME

TRIANGULAIRE EQUIPES ELIMINEES (MATCH ALLER/RETOUR) :

J17 ALLER : A CONTRE B
J18 ALLER : A CONTRE C
J19 ALLER : B CONTRE C
J20 RETOUR : B CONTRE A
J21 RETOUR : C CONTRE A
J22 RETOUR : C CONTRE B

- **1/2 FINALE (MATCH ALLER/RETOUR)**

J17 ALLER

MATCH 1 : C CONTRE 1 ER
MATCH 2 : B CONTRE A

J18 RETOUR

1ER CONTRE C
A CONTRE B

- **PETITE FINALE (MATCH ALLER/RETOUR) :**

J19 ALLER

ELIMINE MATCH 1 CONTRE ELIMINE MATCH 2

J20 RETOUR

ELIMINE MATCH 2 CONTRE ELIMINE MATCH 1

- **FINALE (MATCH ALLER/RETOUR) :**

J19 ALLER

VAINQUEUR MATCH 1 CONTRE VAINQUEUR MATCH 2

J20 RETOUR

VAINQUEUR MATCH 2 CONTRE VAINQUEUR MATCH 1

➤ **La Commission passe au vote :**

- **6 « pour »**
- **1 « abstention »**
- **0 « contre »**

Le projet est adopté.

3- Challenge National Féminin futsal

La Fédération Française de Football (FFF) et la Ligue du Football Amateur (LFA) sont organisatrices du Challenge National Féminin Futsal.

Le Challenge National Féminin Futsal est ouvert à tous les clubs des Ligues métropolitaines régulièrement affiliés à la FFF, sous réserve de leur acceptation par leur Ligue d'appartenance, à raison d'une seule équipe par club.

Le Challenge National Féminin Futsal comprend une phase préliminaire régionale et la compétition propre.

- **Phase Régionale : 11 et 12/02/2023**
- **Phase « Inter-Régionale » : 11 et 12 mars 2023**
- **Phase Nationale : 01 et 02 avril 2023**

PHASE PRELIMINAIRE REGIONALE

1. Elle est organisée par les Ligues régionales (Commissions Régionales Féminines et Technique).

2. La Ligue Corse de Football doit prendre toutes dispositions pour fournir à la Fédération à une date fixée par la Commission Fédérale du Futsal, délai de rigueur, le nom du club qualifié pour participer à la compétition propre.

3. Les rencontres peuvent se disputer par match à élimination directe ou sous forme de tournois de quatre équipes ou plus réparties en plusieurs groupes.

IMPORTANT

La Commission demande aux clubs intéressés d'envoyer un mail pour leur inscription à ce challenge, au plus tard le :

12 DECEMBRE 2022

4- RAPPEL REGLEMENTS

La Commission rappelle à tous les clubs d'établir toutes les licences de leurs joueuses. Aucun report ne sera accordé sauf cas exceptionnel et surtout, aucune joueuse ne pourra participer aux compétitions sans être licenciée.

Les joueuses U16 / U17 doivent, pour participer aux compétitions régionales, obtenir un surclassement (sont autorisées seulement 3 joueuses de chaque catégorie).

Aucun report de rencontre ne sera accordé.

1°) La Commission rappelle que toute rencontre de championnat et de Coupe ne peut être reportée. **Il n'est possible que de l'avancer avec l'accord de l'équipe adverse.**

2°) Pour avancer une rencontre, le club demandeur doit formuler celle-ci avec l'accord de l'équipe adverse, au plus tard, 4 jours avant la rencontre, pour permettre à la Commission de traiter le dossier.

Toute demande hors délai sera sanctionnée.

En cas de non-respect de ces dispositions, une amende sera infligée aux 2 clubs.

La CRF rappelle que les clubs qui avancent leurs rencontres sont tenus de prévenir les officiels (club recevant).

3°) Rencontre remise pour cause d'intempérie, seuls les officiels ou un membre de la LCF mandaté par celle-ci sont habilités à renvoyer le match.

4°) **Les clubs doivent se conformer aux dates du calendrier général et tenir compte, également, des dates de matchs remis.**

IMPORTANT :

Les compétitions officielles gérées par la Ligue (Championnats, Coupes, Challenges, Sélections) sont prioritaires sur les tournois.

5- PROCHAÎNE REUNION

La prochaine réunion se tiendra dans les locaux de la Ligue le **jeudi 29 septembre 2022 à 17H00** et sera effectué aussi le **tirage** de la **Coupe de Corse** dont les rencontres se dérouleront le 10 octobre 2022.